



La Tour infos

Edition du Printemps 2025

Semaine de la petite enfance

Du 15 au 22 mars 2025

**Sur le Thème :
« Encore ! Jouer à l'infini »**

CARNAVAL



**Vendredi 18 avril
à partir de 16 h 30
devant l'école**



LA TOUR

33^e une Fête de Printemps

SOMITE DES FÊTES

DIMANCHE 27 AVRIL DÈS 10H

VIDE-GRENIER

Petite restauration

Buvette

Tombola

Artisanat

Attractions pour les enfants



Classe de découverte la semaine du 19 mai 2025 pour tous les élèves de l'école ! Une expérience nouvelle, unique et collective que nous avons hâte de partager tous ensemble au centre l'Echo des Montagnes.

Direction le village de Seytroux pour 3 jours/2 nuits (pour les plus petits) et 5 jours/4 nuits (pour les plus grands), avec, au programme, partage du quotidien, activités faune/flore et découverte du cycle de l'eau, visites, veillées.

La préparation des valises se rapproche, les doudous sont prêts pour le grand voyage et nous aussi !!

Ouverture de la Mairie

Lundi et vendredi : 8 h 30 - 12 h 00 et 14 h 00 - 17 h 30

Mardi et mercredi : 8 h 30 - 12 h 00

Ou sur rendez-vous ☎ 04 50 35 81 05

Fermeture le 30 mai 2025

FESTIVITES DES MOIS

DE MAI et JUIN

en 4ème page

Urbanisme - dossiers déposés au cours du premier trimestre en cours d'instruction à la Communauté de Communes des Quatre Rivières

- Hôpital départemental Dufresne Sommeiller : aménagement de parkings dans l'enceinte de la structure,
- M. CURTON Jean-Claude, 41 Impasse du Rocher : clôture,
- VC IMMO, 399 route de l'Ecuteux : refus en raison notamment du non-respect des règles du PLU,
- M. PANISSET Thierry, 276 route des Charmottes : piscine,
- M. MAURICE Jean-Luc, 371 route des Égolettes : abri de jardin,
- M. CHEVALLIER Claude, 119 route d'Entreverges : piscine,
- M. SAILLET Yannick, 271 route du Fer à Cheval : abri de jardin avec toit végétalisé.

Modifications du Plan Local d'Urbanisme : le cabinet « Espaces et Mutations » a en charge les dernières modifications graphiques et de reprise de certains articles du règlement avant la procédure de consultation des services et personnes publiques associées.

Réhabilitation du bar – restaurant de l'Oasis

Le désamiantage confié à l'entreprise LEI a été effectué ; à la suite de la reprise complète du dossier entre le bureau d'ingénierie et le maire, le nouvel appel d'offres doit être déposé sur le site MP 74 au début du mois d'avril.

Trail Center à l'Oasis



Les agents communaux ont réalisé les travaux d'abattage des arbres morts, arrachage de souches, broyage des branches, affiné le terrassement et engazonné les parties qui devaient l'être, démoussage des toitures et dépose de l'appareillage des anciens locaux sanitaires.

L'ouverture du site sera prévue dans les meilleurs délais ; son entretien sera assuré par l'association « alvéole » dans le cadre des journées prévues dans le planning de la commune.

Police municipale intercommunale

Ce service pluri-communal en lien avec la mairie de ST JEOIRE fonctionne à la grande satisfaction de notre commune : prévention routière, évacuation des véhicules « ventouse », ...ils effectuent leurs missions avec bienveillance et professionnalisme. Un grand merci.

Compte Financier Unique

Lors de la séance du 6 mars 2025, le conseil municipal a validé ce document qui regroupe désormais le compte administratif (mairie) et le compte de gestion (centre de gestion comptable) :

Section fonctionnement		Section investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
1 144 625,26 €	1 517 876,43 €	373 919,89 €	794 384,54 €
Excédent : 373 251,17 €		420 464,65 €	
Résultat de l'exercice = 1 185 342,87 €			
Reprise de l'excédent d'investissement de 2023 = 391 627,05 €			
Résultat de clôture = 1 185 342,87 €			

Divers

- remplacement de toilettes à l'école par un WC suspendu et deux WC enfants, mise en place de séparations dans les sanitaires de la maternelle
- remplacement de la « coccinelle » par une « grenouille » sur le city stade
- Installation d'un lampadaire devant le portail de l'école pour améliorer l'éclairage et sécuriser l'entrée
- mise en place d'une ruche sur les espaces verts près du parking du calvaire dès le mois d'avril
- achat de mobilier pour la mairie, l'école et la garderie périscolaire
- avancement des travaux de rénovation de l'appartement de Taney
- installation de cendriers muraux à l'extérieur de la salle polyvalente de l'Oasis
- travaux de coupes de bois au Calvaire et au Môle
- recensement de la population, en attente du résultat de l'INSEE

Voirie - Sécurité

Le conseil départemental a prévu la réfection des enrobés sur la traversée du chef-lieu ; une déviation sera envisagée pour permettre l'accès à l'école et aux commerces par la route du lac et la route de la Plaine, et les travaux de sécurisation de la traversée de Chez Millet vont démarrer. Nous lançons un clin d'œil de remerciements à M. Martial SADDIER, président du département, qui porte ce projet d'envergure. La commune profitera de ces travaux pour prévoir le passage piétons sur la route des châteaux jusqu'au chemin qui conduit au lac du Môle.



-PATIENCE – PRUDENCE - Merci de votre compréhension pendant ces importants travaux sécuritaires :

- Du **31 mars au 09 avril 2025** - chef-lieu : la circulation sera interdite dans les deux sens de circulation sur la RD 9, de 8 h 45 à 16 h 15, les jours ouvrables, depuis le Café du Môle (RD 9) route des Châteaux, jusqu'au carrefour du CD 907 ainsi que sur la route de la Plaine jusqu'à la route de la Croix.
- Du **07 avril au 19 mai 2025**, la circulation sera interdite, les jours ouvrables, dans les deux sens de circulation depuis le chef-lieu/ route des Châteaux/ CD 907, de 8 h 45 à 16 h 45

L'accès aux commerçants, aux artisans sera indiqué par des panneaux de signalisation.

- Du **07 avril au 19 mai 2025**, la circulation sera règlementée au niveau de la traversée de Chez Millet, tronçon du CD 907 - route du Fer à Cheval –par un dispositif de feux tricolores alternés.

Sécurité des ouvrages



Des travaux d'élagage et d'abattage vont être entrepris prochainement sur le territoire de la commune, afin d'assurer la sécurité des tiers et des ouvrages, ainsi que d'améliorer la qualité de fourniture d'électricité auprès des habitants. L'entreprise Arcade mandatée par Enedis pour l'entretien des réseaux interviendra sur la commune pour remettre la végétation à une distance de 5 m de part et d'autre de la ligne.

La végétation est en domaine privé :

- Les branches coupées restent sur place, rangées et laissées à disposition du propriétaire.
- Dans les secteurs à fortes densités de végétation et/ou difficiles d'accès, les bois coupés sont laissés au sol, à disposition des propriétaires. L'élagueur doit faire un layon sous la ligne.

L'intérêt de laisser les bois coupés au sol freine les repousses rapides.

La végétation est en domaine public :

Les produits de coupe doivent être dégagés des voies de circulation, chemins, sentiers, fossés, ruisseaux... (évacuation ou broyage)

Abattage : L'arbre est laissé sur place, tronc ébranché, à disposition du propriétaire.

ATTENTION

Même sans toucher directement une ligne, on risque l'électrocution. Il ne faut absolument jamais :

- Toucher ou même s'approcher d'une ligne à terre
- Toucher un objet, une branche ou un arbre en contact ou très proche d'une ligne électrique.

Pour toutes informations complémentaires sur la sécurité aux abords des ouvrages électriques, rendez-vous sur : www.sousleslignes-prudence.com

Avis travailleurs frontaliers

Nous demandons aux travailleurs frontaliers nouvellement installés de bien vouloir se faire connaître à la mairie dans le but d'actualiser les listes et ainsi faire bénéficier la commune d'une partie de rétrocession des Fonds Genevois ; nous les remercions de ce geste de solidarité et **de bien vouloir retourner à la mairie le coupon-réponse ci-dessous au plus tard le 27 mai 2025.**

✂.....

Nom, Prénom, adresse et numéro de téléphone :

Date et lieu de naissance :

Nom et adresse de l'employeur :

Numéro de carte de travail et date de délivrance :

Date et signature :

COMMÉMORATION

De la victoire du 8 mai 1945

Jeudi 8 mai 2025 à 10 h 30

Cérémonie au Monument aux Morts avec la participation des enfants de l'école de LA TOUR.
Vin d'honneur offert par la municipalité servi à la salle de motricité de l'école.



Une vente de fleurs et légumes est organisée par le Sou des Ecoles en collaboration avec Horti Gros (Arthaz)
Bons de commande disponibles à la mairie
Livraison le vendredi 16 mai à partir de 16h30 sur le parking de l'école
Informations : 06 77 94 19 61
soudesecoleslatour74@yahoo.fr



KERMESSE DE L'ÉCOLE

Vendredi 20 juin à partir de 16 h 30
salle polyvalente de l'Oasis



Fête de la SAINT-PIERRE

Dimanche 29 juin 2025

Organisée par l'association Saint-Pierre en lien avec les associations communales, la commune et la paroisse

Déjeuner dansant à la salle polyvalente de l'Oasis
dès 12 heures
Orchestre Blue Note

Pensez à réserver

Tél. : 07 70 27 97 56 ou 04 50 35 81 05

